

COMPTE DE L'ETAT 2009

Message de Pierre-André Page, Député, au nom du groupe des députés UDC, lors de l'examen des comptes 2009.

Le résultat des comptes est effectivement bon. Il prouve que la vision du groupe parlementaire UDC qui demandait une fiscalité plus attractive était juste et réaliste.

Le groupe UDC se réjouit du bon résultat des comptes de l'année 2009.

Des comptes bien maîtrisés et plus ou moins conformes au budget présenté en fin d'année 2008.

Avec un bénéfice 5,8 mio et des opérations extraordinaires de plus de 100 mio, et certainement des réserves que l'on ne remarque pas dans les comptes présentés.

Ces résultats nous prouvent que la vision de notre groupe parlementaire qui souhaitait une fiscalité plus attractive est tout à fait juste et réaliste.

Je constate que malgré la légère diminution fiscale notre canton reste un canton à la traîne avec une fiscalité trop lourde.

Cela signifie que si notre canton voulait une charge fiscale comparable on doit diminuer encore d'une façon importante les impôts.

Car on peut le dire aujourd'hui, nous avons des prestations sociales attractives :

congé maternité, augmentation des vacances pour en citer que deux.

Félicitations à l'ensemble du Conseil d'Etat pour la maîtrise de notre situation financière.

Lors de la discussion du budget notre groupe s'était offusqué de l'augmentation des charges en personnel.

Aujourd'hui nous constatons qu'elle est moins élevée que prévue mais tout de même importante.

Je ne veux pas parler des secteurs de l'enseignement des soins hospitaliers de la sécurité ou l'augmentation est indispensable.

Mais,

On crée des postes pour la communication, on nomme des responsables pour toute sorte de choses, à savoir :

Une responsable pour les personnes en surpoids et le canton de Fribourg à la chance d'avoir la miss ronde univers 2010 ;

Nous créons un nouveau logo cantonal qui nous coûtera certainement plus d'un million, avec tous les changements que cela implique totem, peinture de voiture et autres enseignes etc. ;

Des pages entières de publicité dans la presse dont l'utilité me laisse perplexe ;

Nous constatons également que plus vous augmentez le personnel dans les services pour le suivi des dossiers, plus vous augmentez les délais de réponse .

Il y a toujours plus de personnes qui consultent chaque dossiers, chacune veut un délai supplémentaire personne n'ose prendre de décisions et cela ralentit le système qui est de plus en plus lourd.

Quelques exemples parlant pour prouver que nous devons mieux cibler nos dépenses et permettre à toute la population fribourgeoise de profiter de cette bonne situation financière.

Comprenez notre exaspération, car il y a tout de même des secteurs avec une trop grande dotation en personnel.

Lorsque je constate, la semaine dernière ,au comptoir de Romont une des plus grandes manifestations du district de la Glâne que le service vétérinaire vient durant 2 heures contrôler la halle des petits animaux.

Qu'il établit un rapport car la mare dans le parc des oies n'est pas assez grande !

Qu'il n'y a pas de nichoir dans le poulailler !

Je rappelle que les poules ont su faire des œufs avant que l'homme leur construise des nichoirs !

Que les ânes n'avaient pas d'accès pour se promener librement en plein air.....

Je rappelle que cette exposition a duré dix jours et que les animaux étaient mieux traités que certains êtres humains.

Je reviens à notre excellente situation financière et M. le Directeur des finances :

Je me plains, vous n'avez toujours pas appliqué entièrement la motion que j'ai déposée avec mon collègue Stéphane Peiry concernant la diminution fiscale de 10 % pour les personnes physiques.

J'estime pas normal qu'une motion acceptée par ce parlement ne soit pas appliquée.

Je cite notre directeur des finances dans sa réponse à notre motion du 2 avril 2008 :

« Je suis convaincu que notamment les motionnaires ne feront pas preuve de frilosité à futur lorsqu'ils nous diront ou il faudra économiser pour pouvoir assumer cette motion ».

Vous disiez que l'on ne pouvait pas l'appliquer, aujourd'hui on a la preuve qu'elle aurait été applicable en totalité.

Et nous poursuivons notre souhait de diminuer la charge fiscale des fribourgeois, aujourd'hui je m'engage au nom du groupe UDC .

En collaboration avec les partis de droite le parti démocrate chrétien et le parti libéral radical nous allons déposer une nouvelle motion parlementaire pour diminuer la charge fiscale des contribuables fribourgeois afin que notre population qui est pratiquement une des plus lourdement taxée dans notre pays profite un minimum de la bonne santé des communes et de notre canton.

On le constate ces jours dans la presse avec les résultats des comptes communaux. Les deux tiers des baisses n'ont pas touché les rentrées fiscales communales.

Ceci dans l'intérêt des contribuables et de l'économie fribourgeoise en général car cet argent sera réinvesti dans nos régions en bien de consommation dans l'intérêt des petites et moyennes entreprises et du tourisme en général.

Notre groupe remercie le Conseil d'Etat et l'ensemble du personnel de l'Etat pour la bonne tenue des comptes de notre canton.

Avec ces quelques remarques le groupe UDC votera l'entrée en matière générale sur les comptes 2009